Contexte des litiges

Calendrier des lois et règlements

2000	Permis environnemental : 25 000 mouvements de nuit max.
2001	Quotas pour les vols de nuit La faillite de Sabena entraîne une diminution du trafic Autres restrictions relatives au quota de bruit de nuit
2002	Création du Service de médiation de l'aéroport de Bruxelles
2003	Autres restrictions relatives au quota de bruit de nuit
2004	Permis environnemental : 10 000 décollages max. la nuit (23h - 5h59)
2006	Loi fédérale du 13 février relative à l'évaluation environnementale des plans et programmes (directive 2001/42 SEA)
2007	Le départ de DHL entraîne une réduction du trafic nocturne.
2008	Décision du Conseil des ministres du 19 décembre 2008 Le décret ministériel du 3 mai 2004 art. 7 entre en vigueur : max. 16 000 créneaux nocturnes (23h-5h59) et max 5000 départs nocturnes
2009	Également aucun décollage de nuit le weekend (pour les nuits de vendredi-samedi 1h- 5h59, samedi-dimanche 0h00-5h59, dimanche-lundi 0h00-5h59), ainsi que des restrictions supplémentaires au niveau du quota de bruit nocturne et l'extension à la période de 6h-6h59.
2010	Décision du Conseil des ministres du 26 février 2010

2012	Instructions ministérielles pour le Plan Wathelet suivant les décisions du Conseil des ministres du 19 décembre 2008 et du 26 février 2010
2014	Le Plan Wathelet entre en vigueur
2015	Retour à la situation antérieure au 6 février 2014 du Plan Wathelet (gel de la Phase 6) après le jugement du 31 juillet 2014 favorable à la région, aux communes et notre ASBL.
2016	Cas Huldenberg : l'utilisation du point de passage « HUL » peut continuer selon le jugement du 6 juin 2016
2017	Le Plan Wathelet est confirmé par le Conseil d'Etat (22 mai 2017) Jugement du 19 juillet 2017 : l'État doit produire une étude d'impact environnemental relative aux nuisances sonores et proposer des mesures pour mettre fin aux violations de l'« Arrêté bruit » sur la route Canal et sur la route Ring, ainsi que des atterrissages sur la piste 01 pendant la période nocturne allant de 23h à 7h (région de Bruxelles Capitale) .

2018	Jugement du 30 mai 2018 : Arrêt des Phases 1-5 et 7 du Plan Wathelet et mise en place des « Etats Généraux » (communes de Noordrand). Jugement en cours quant à l'usage de la route Leuvenrechtdoor Affaire Hardy : jugement en cours concernant l'adoption du plan Anciaux (avant 2011) (Noordrand) Affaire Servais : jugement du 28 novembre 2018 pour les atterrissages sur la piste d'atterrissage 01 et conditions de vent pour l'utilisation de 25L/R (commune de Woluwe-Saint-Pierre). La Cour rejette toutes les demandes en l'absence d'intérêt légitime à agir. Seconde affaire de la région de Bruxelles (RBCII), une série d'amendes demandées à l'État belge en cas d'action insuffisante pour atténuer le bruit à l'aéroport BRU (dont amende pour remise tardive du présent rapport !)
2019	
2020	
2021	
2022	
2023	